

Question orale de Mme Czekalski : Le renforcement de l'offre de trains à Uccle.

Mme Czekalski estime que la mobilité constitue un enjeu essentiel pour la Région bruxelloise et la commune d'Uccle.

La décongestion du trafic nécessite, pour être effective, l'utilisation des 5 gares situées sur le territoire ucclais (Moensberg, Saint-Job, Uccle-Calevoet, Uccle-Stalle et Vivier d'Oie), auxquelles il convient d'adjoindre la gare de Linkebeek, située à la lisière de la commune d'Uccle.

Cet objectif requiert aussi une intermodalité efficace. Quelle est la nature des contacts et collaborations entre la commune et la SNCB, la STIB, De Lijn, TEC et les opérateurs de free-floating afin d'assurer l'intermodalité de ces gares ?

Au début de ce mois de janvier 2021, le ministre fédéral de la Mobilité a fait part de son ambition pour le rail, en affirmant sa volonté de renforcer le réseau ferroviaire à Bruxelles

Mme Czekalski s'en réjouit, tout en rappelant que l'impulsion avait été donnée par M. François Bellot, ministre MR au sein du précédent gouvernement fédéral.

L'offre « S », dont le rayon d'action s'étend de 20 à 30 km autour du centre du territoire régional, propose 12 lignes suburbaines desservant un réseau total de 144 gares arpenté par plus de 700 trains par jour.

Cependant, la ligne 26, qui relie Vilvorde à Hal en passant par les gares du Vivier d'Oie, de Saint-Job et de Moensberg, était censée assurer le passage de deux trains par heure alors que le trafic actuel se limite à un train par heure.

La SNCB ne semble pas vouloir renforcer cette ligne en dépit de son effet bénéfique pour la mobilité.

Comment peut-on expliquer cette position ? La commune a-t-elle été consultée sur ce point ? Quelles ont été les demandes du Collège quant au renforcement des lignes ferroviaires sur le territoire ucclais ?

Quels sont les partenariats mis en place par le Collège ainsi que les opérations de communication prévues afin d'encourager l'utilisation du chemin de fer sur le territoire ucclais ?

M. l'Echevin Wyngaard répond que le Collège accorde une grande importance à la valorisation du réseau ferroviaire ucclais.

Pour ce qui concerne la gare de Calevoet, l'administration communale travaille en collaboration avec un bureau d'études financé par la Région, dont la réflexion porte sur la mise en œuvre de l'intermodalité grâce à une liaison en bus par la rue du Wagon, l'installation d'arrêts de bus à proximité de la gare, la sécurisation des cyclistes par des « kiss and ride ».

M. l'Echevin Wyngaard rappelle aussi que l'offre de De Lijn est loin d'être négligeable dans ce secteur.

Il sera aussi nécessaire d'associer la firme « Cambio » aux négociations.

Le projet relatif au nouveau pont à hauteur de l'avenue Jean et Pierre Carsoel à proximité de la gare de Saint-Job est aussi de nature à favoriser l'intermodalité, car la dalle censée y être installée est destinée à accueillir les arrêts des transports en commun, de manière à garantir un accès confortable aux quais des trains.

Ce sont précisément des raisons liées à l'intermodalité qui ont amené le Collège à s'opposer au changement d'itinéraire du bus 48, étant donné que celui-ci ne dessert plus la gare d'Uccle-Stalle.

La situation de la gare du Moensberg, qui fait l'objet d'un dossier soumis il y a peu à enquête publique, est suivie par le Collège avec toute l'attention requise.

Les entreprises de free-floating, contactées en début de mandature, ne souhaitent pas entretenir des relations régulières avec l'administration communale. En réalité, des contacts ont lieu lorsqu'il advient que des riverains se plaignent du stationnement inadéquat des véhicules en free-floating.

Selon M. l'Echevin Wyngaard, les remarques de Mme Czekalski sur l'offre de la SNCB concernent le trafic du samedi, limité à un train par heure au lieu des deux prévus initialement dans le plan quinquennal et le plan transport 2020-2023. Il faudrait en demander la raison à l'ancien ministre fédéral de la Mobilité, quoique M. l'Echevin Wyngaard reconnaisse bien volontiers que M. Bellot ait lancé une dynamique particulièrement opportune, poursuivie à présent par son successeur.

Pour ce qui concerne le trafic en semaine, M. l'Echevin Wyngaard signale la présence de 4 trains par heure sur la ligne Saint-Job/Vivier d'Oie, deux trains par heure sur la ligne Calevoet/Stalle et trois trains par heure à la gare de Moensberg.

Il convient néanmoins de réfléchir à un renforcement de l'offre ferroviaire le soir et le week-end.

Le Collège a débloqué des moyens importants pour lancer en 2021 une vaste campagne de communication sur le réseau ferroviaire ucclais, en concertation avec la SNCB.